

En partenariat avec l'association Bourgogne Nature, association fédératrice regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et l'Agence de l'eau Seine Normandie.

www.bourgogne-nature.fr



BIODIVERSITÉ. L'importance de protéger les cours d'eau et les zones humides.

Les mille talents des milieux aquatiques

Une consultation du public sur l'eau du bassin Seine-Normandie est en cours jusqu'au 18 juin. À travers un regard local, zoom sur le défi n° 6 du SDAGE : protéger et restaurer les milieux aquatiques.

➔ **Pourquoi les milieux aquatiques et les zones humides sont-ils importants ?**

À l'état naturel, un milieu aquatique assure de nombreux services. Il diminue les pollutions grâce à sa capacité d'autoépuration via les plantes aquatiques, les champignons, les bactéries et les invertébrés. La ripisylve, végétation des berges, a aussi une action épuratrice et limite le réchauffement des cours d'eau. Par ailleurs, les milieux humides stockent l'eau en période hivernale pluvieuse et la restituent en période estivale. Ce rôle est précieux vis-à-vis de la prévention des inondations et du soutien d'étiage. Il doit être pris en considération au regard des évolutions climatiques à venir.

Ce sont également des réservoirs de biodiversité. Les zones d'expansion de crues permettent quant à elles un

surstockage de l'eau pendant les pics de crues. Elles protègent ainsi les zones à enjeux socio-économiques.

➔ **Quel est l'état actuel de ces milieux ?**

Bien que notre territoire soit relativement préservé, l'évolution de l'agriculture tend à faire disparaître des prairies (retournements et création de drainages), tout comme l'urbanisation, entraînant ainsi la suppression de milieux aquatiques intéressants pour la qualité de l'eau. Il est pourtant essentiel d'éviter ces disparitions, car il s'agit souvent d'une action irréversible. Le Sirtava met des actions en place afin de protéger et de restaurer ces milieux. Dans le cadre du SAGE de l'Armançon, il établit une cartographie des zones humides sur tout le bassin-versant et détermine leurs fonctionnalités.

La réalisation de cet état des



lieux nous permet de faire de la pédagogie sur le terrain auprès des élus communaux, des propriétaires et des exploitants agricoles.

➔ **Quelles actions menez-vous concrètement ?**

Nous accompagnons les propriétaires riverains dans l'entretien de la ripisylve. La morphologie des cours d'eau est également un levier important d'amélioration de la capacité d'autoépuration. À ce titre, nous conseillons les propriétaires d'ouvrages (publics ou privés) entravant la **continuité écologique** et pouvons même nous porter maître d'ouvrage d'opérations de restauration de la continuité si l'intérêt général le justifie.

Ainsi, à Montbard, une étude est lancée dans l'optique d'un rétablissement éventuel de la continuité de la Brenne. À Cry, dans l'Yonne, un ouvrage à redonner à l'Armançon un aspect davantage naturel. La rivière est désormais plus propice aux organismes qui participent à l'amélioration de la qualité de l'eau.

➔ **Où que vous soyez en Bourgogne, une consultation est menée en parallèle dans tous les bassins hydrographiques de l'Union Européenne. Voir www.prenons-soin-de-leau.fr pour le bassin de la Loire, et www.sauvonsleau.fr pour le bassin de la Saône (Rhône).**

POUR EN SAVOIR PLUS

Un résumé en ligne



Pour participer à la consultation du public sur l'eau, rendez-vous sur le site l'Agence de l'eau Seine-Normandie : www.eau-seine-normandie.fr. Depuis la page d'accueil, vous pourrez accéder au questionnaire en ligne. Des ressources pédagogiques vous permettront de vous approprier la thématique. Pour approfondir le sujet, un résumé complet du projet du SDAGE 2016-2021 est également disponible en téléchargement. Il présente la vocation du SDAGE, le bilan du SDAGE précédent et les objectifs à venir.

L'ACTU BN

RENDEZ-VOUS
Journée internationale de la diversité biologique

Pour les 10 ans de la revue scientifique *Bourgogne-Nature* et les 15 ans de la mise en place de l'Observatoire de la faune de Bourgogne, nous vous donnons rendez-vous à l'occasion de la Journée internationale de la diversité biologique, avec nos partenaires, vendredi 22 mai, à la Maison Régionale de l'Innovation de Dijon, dès 16 h 30. Infos : contact@bourgogne-nature.fr ou au 03 86 76 07 36.

CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.
Illustration : Gilles Macagno
Rédaction : Éric Coquille

L'EXPERT



ÉRIC COQUILLE

Président du Sirtava (Syndicat mixte pour la réalisation des travaux d'aménagement de la vallée de l'Armançon)

Comment appréhendez-vous la gestion locale des milieux ?

« C'est à l'échelle d'un bassin hydrographique que doit s'organiser la gouvernance de la gestion des milieux aquatiques. Le point de vue qui semble partagé aujourd'hui est la création d'un syndicat à l'échelle du bassin de l'Armançon, en lieu et place des trois syndicats de rivières existants, pour porter la **GEMAPI** pour le compte des communautés de communes du territoire, qui en auront la compétence à partir du 1^{er} janvier 2016. L'ambition est d'impliquer tous les habitants autour d'un projet commun permettant la rationalisation des ressources humaines et financières pour une amélioration de la qualité des masses d'eau par le biais d'actions pertinentes ciblées. »

Petit glossaire

➔ **Continuité écologique** : Libre circulation des espèces biologiques et bon écoulement du transport naturel des sédiments d'un cours d'eau.

➔ **Étiage** : Période où le niveau d'eau est le plus bas.

➔ **GEMAPI** : Compétence de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

➔ **SDAGE** : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux. Renouvelé tous les 6 ans, il établit les orientations et les actions à mettre en œuvre sur un territoire pour atteindre un objectif de bonne qualité de l'eau. Un SAGE en est une déclinaison à l'échelle locale.